

FRAIS DE DÉPLACEMENT DU TITULAIRE D'EMPLOI SUPÉRIEUR AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL, 2017-2018 — HORS QUÉBEC

Diffusion en application de l'article 4, par. 17 et 18 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, chap. A-2.1, r. 2.

1^{er} octobre-31 décembre 2017

Nom / Fonction	Date de début / fin	Ville / Municipalité	But	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateur(s)	
								Montant	Description	Nom / Fonction	Total des frais ¹
John Zeppetelli, Directeur général et conservateur en chef	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

¹ Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et des frais inhérents.